

des Princes &c. Décembre. 1761. 423
du Chevalier Jean Cust pour leur Orateur.

Au 6, jour fixé, le Roi s'étant de nouveau rendu à la Chambre des Pairs, & les Communes y ayant été mandées l'Orateur lui fut présenté : Sa Majesté ouvrit alors la séance par un Discours, & fit déclarer par son Grand Chancelier aux Communes, qu'elle confirmoit leurs droits & prérogatives. Le Roi retiré, les deux Chambres rédigerent chacune une Adresse, tant pour le remercier de sa haute protection, que pour le féliciter sur son heureux mariage. Le 7. les deux Adresses furent présentées, & les Communes prêterent le serment qu'on nomme de qualification : il est usité lors de l'ouverture d'un nouveau Parlement. Voici la traduction du Discours aux deux Chambres émané du Trône, suivi de l'Adresse de la Chambre des Pairs.

MYLORDS ET MESSIEURS.

A L'ouverture du premier Parlement convoqué & élu sous mon autorité, je me rappelle avec plaisir un événement qui, en rendant ma félicité complète, a causé une joye universelle à mes fideles Sujets. Mon mariage avec une Princesse éminemment distinguée par toutes sortes de vertus & de qualités aimables, en même-tems qu'il me donne tout le contentement domestique possible, ne peut que contribuer beaucoup au bonheur de mes Royaumes, lequel est, & sera, dans le cours de ma vie, le principal objet de toutes mes actions.

J'ai souhaité ardemment que cette époque de mon regne eût pû être marquée d'une autre félicité, je veux parler du retour des bénédictions de la paix, en mettant fin aux calamités d'une

E c guerre